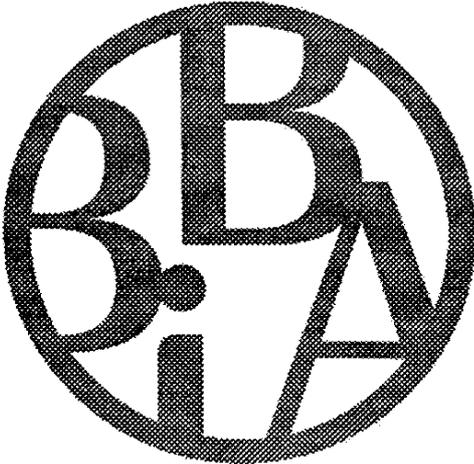


ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

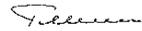
– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION
FAISANT SUITE À UN REFUS PROVISOIRE –

Règle 18ter.2)

I. Office qui envoie la déclaration: SERVICE FÉDÉRAL POUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, LES BREVETS ET LES MARQUES (ROSPATENT) 30-1, Berejkovskaya nab., 125993, Moscou, G-59, GSP-3, Fédération de Russie Télécopie: (495) 243-3337 / téléphone: (495) 240-33-39
II. Numéro de l'enregistrement international: 1263394
III. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): BiBA GmbH
IV. Reproduction de la marque: 
V. Protection pour les produits et/ou services suivants (règle 18ter.2)ii): Cl. 14: "Pierres précieuses; perles et métaux précieux et leurs imitations; articles de bijouterie; articles de bijouterie fantaisie; instruments horlogers et chronométriques; appareils chronométriques; porte-clés [articles de bijouterie ou breloques porte-clés]; coffrets à bijoux; épingles [articles de bijouterie]; chaînes porte-clés fantaisie [articles de bijouterie]; boutons de manchettes; pinces à cravate." Cl. 16: "Produits de l'imprimerie, en particulier magazines et bulletins d'information client; cartes de paiement, de magasin, de service et d'identification non codées en matières plastiques; bons et jetons en papier, carton ou matières plastiques." Cl. 18: "Cuir et imitations de cuir; portefeuilles; sacs à main; vanity-cases; ensembles de voyage [produits en cuir]; sacs de voyage; sacs à dos; sacs d'écoliers; étuis pour clés; portemonnaies; sacs à provisions; bandoulières, sacs à bandoulière, en cuir ou imitations de cuir; malles et valises; parapluies et parasols; bâtons de marche." Cl. 25: "Vêtements; articles de chapellerie; vêtements de dessus pour femmes; vêtements de dessus pour hommes; vêtements de dessus pour enfants; vêtements de sport; sous-vêtements; articles de lingerie pour femmes, corsets [vêtements de dessous]; ceintures; habits, également en cuir, imitations de cuir ou fourrure; maillots de natation; poches pour vêtements; foulards; châles; cravates; parties et accessoires des produits précités, pour autant qu'ils soient compris dans cette classe." Cl. 35: "Services de vente au détail de lunettes de vue et lunettes de soleil, étuis pour lunettes de vue et lunettes de soleil, pierres précieuses, perles et métaux précieux et leurs imitations, articles de bijouterie, articles de bijouterie fantaisie, articles d'horlogerie et

instruments chronométriques, appareils chronométriques, porte-clés [articles de bijouterie ou colifichets], coffrets à bijoux, épingles [articles de bijouterie], chaînes porte-clés [articles de bijouterie fantaisie], boutons de manchettes, pinces à cravate, cuir et imitations de cuir, portefeuilles, sacs à main, vanity-cases, trousse de voyage [maroquinerie], sacs de voyage, sacs à dos, sacs d'écolier, étuis pour clés, portemonnaies, cabas, bandoulières, sacs à porter sur l'épaule, en cuir ou imitations de cuir, malles et valises, parapluies et parasols, cannes, vêtements, articles de chapellerie, vêtements de dessus pour femmes, vêtements de dessus pour hommes, vêtements de dessus pour enfants, vêtements de sport, sous-vêtements, lingerie pour femmes, articles de l'industrie corsetière [vêtements], ceintures, linge, également en cuir, en imitations de cuir ou pour maillots de natation, pochettes [habillement], écharpes, châles, cravates, parties et accessoires des produits précités, pour autant qu'ils soient compris dans cette classe; services de publicité; services de marketing, en particulier à des fins de fidélisation de clients et pour la promotion des ventes; animation de manifestations à des fins commerciales ou publicitaires; services de conseillers d'affaires en matière de conception, organisation et mise en place de systèmes et programmes de recherche et fidélisation de clients ainsi que gestion d'affaires pour des entités actives dans ces domaines; organisation, coordination et soutien de systèmes de fidélisation de clients, en particulier de programmes de remises, primes et d'incitation; développement de programmes de primes pour utilisateurs de cartes client, cartes de débit, cartes de paiement, cartes financières et cartes d'achat en tant que mesure de fidélisation de clients à des fins de marketing; administration de programmes de fidélisation de clients par le biais de l'émission de cartes d'identification et client sans possibilité de paiement et de remise; organisation et mise en place de manifestations à des fins commerciales et publicitaires; publication de magazines client (également sous forme électronique) à des fins publicitaires."

VI. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration:



Dr. Grigoriy Ivliev

Directeur général

VII. Date: **28/03/2017**